



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE PLESSISVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville, dûment convoquée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le 15 avril 2019 à 20h00, par l'entremise d'un avis de convocation, dont copie a été transmise à chaque membre du conseil municipal, pour prendre en considération le sujet suivant :

- MAMH – Entente Loisirs

Sont présents : Mme Claire T. Vigneault, MM. Rosaire Pellerin, Jeannot Bergeron, Gaétan Gosselin, Mmes Bélinda Drolet, Isabelle Labranche formant quorum sous la présidence de M. Alain Dubois, maire. La directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

63-04-19 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Rosaire Pellerin et résolu que l'ordre du jour soit adopté et annexé au procès-verbal

Adopté à l'unanimité des conseillers

...

64-04-19 **MAMH – Entente Loisirs**

CONSIDÉRANT les demandes conjointes de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville et de la Ville de Plessisville concernant un accompagnement de la part du MAMH pour l'élaboration d'ententes aqueduc, égout, loisirs, urbanisme, rues mitoyennes.

CONSIDÉRANT la priorisation établie lors de cet accompagnement, à savoir :

- 1- Aqueduc
- 2- Égouts
- 3- Loisirs
- 4- Urbanisme
- 5- Rues mitoyennes

CONSIDÉRANT que l'entente loisirs conclue en 2013 pour une durée de 5 ans, 5 mois venait à échéance le 31 décembre 2018 et que nous n'avions pu aborder son renouvellement.



CONSIDÉRANT la résolution du conseil municipal de la Paroisse de Plessisville endossant à 100% les coûts d'utilisation des loisirs sportifs de la Ville de Plessisville par le biais des frais de non-résidents pour l'année 2019.

CONSIDÉRANT que les ententes aqueduc, égout font présentement l'objet d'une demande d'arbitrage devant la Commission municipale du Québec.

CONSIDÉRANT les ressources nécessaires importantes de la part de la municipalité de la Paroisse de Plessisville à affecter à cette démarche.

CONSIDÉRANT que l'étape de présentation de proposition d'offre d'entente loisirs n'a pas été franchie.

CONSIDÉRANT qu'une étude conjointe Ville-Paroisse a été réalisée en 2014 concernant la répartition globale de l'offre de service Loisirs et culture de la Ville de Plessisville par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

En conséquence, il est proposé par Mme Isabelle Labranche

Appuyé par M. Gaétan Gosselin

Et résolu :

Que le préambule fasse partie de la présente résolution et que demande soit faite à la Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation de respecter les démarches et étapes déjà convenues et nécessaires à la réalisation d'une entente négociée, et le cas échéant, si nécessaire recourir à la Commission municipale du Québec afin de statuer sur les points demeurés litigieux.

Que copie de cette résolution soit transmise à :

- Mme Céline Girard, directrice régionale du Centre-du-Québec
- M. Éric Lefebvre, député provincial
- Ville de Plessisville

Adopté à l'unanimité des conseillers

...



65-04-19 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par M. Rosaire Pellerin et résolu que la séance extraordinaire soit levée à 20 h 05.

Adopté à l'unanimité des conseillers

...

Je, soussignée, Johanne Dubois, directrice générale & secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles suffisants pour les fins auxquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Mme Johanne Dubois,
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Alain Dubois, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal

M. Alain Dubois,
Maire

Mme Johanne Dubois,
Secrétaire-Trésorière